

**ECOLE DESCARTES - AZAY LE RIDEAU**  
**COMPTE RENDU de la réunion du CONSEIL D'ÉCOLE**  
**du 18 NOVEMBRE 2008**

**ÉTAIENT PRÉSENTS :**

<b>Enseignants :</b>	Mme Lambert, directrice	classe de CE2-CM1	27 élèves
	M. Dubois	classe de CM1-CM2	23 élèves
	M. Le Lann	classe de CP	23 élèves
	Mme Gardillon	classe de CP	23 élèves
	Mme Bouard	classe de CE1	27 élèves
	Mme Duprédurand	classe de CM1	27 élèves
	Mme Berthelot	classe de CE2	28 élèves
	M. Cadiran	classe de CE1-CE2	25 élèves
	M. Lunot	classe de CM2	27 élèves

**Enseignant spécialisé :** M. Terentjew, du Réseau d'Aides Spécialisées aux Enfants en Difficulté (RASED)

**Équipe municipale :** M. Verdier, maire  
M. Pescher, 1er adjoint - Enfance, jeunesse, vie sociale  
M. Guilloteau, conseiller municipal

**Département :** Mme Romestant, Déléguée Départementale de l'Education Nationale (DDEN)

**Parents :** Mmes Joyeux, Pascaud, Dega, Girard, Gagner, Chaumeau, Siroteau  
MM. Ferrer, Maquet

Le Conseil d'école est un peu perturbé par une modification d'horaire ; certaines personnes arriveront avec un peu de retard. L'ordre du jour est modifié pour libérer l'équipe municipale plus tôt.

Nomination des secrétaires de séance : Mme Pascaud et M. Ferrer, parents d'élève.

Rappel : le DDEN a la charge de veiller à la sécurité dans l'école, aux effectifs, au matériel, à la cantine et au respect de la laïcité. Elle a un rôle de médiateur entre la municipalité, l'école et les parents.

**BILAN DES ÉLECTIONS DES REPRÉSENTANTS DES PARENTS D'ÉLÈVES**

Il n'y avait qu'une seule liste et incomplète (13 parents au lieu de 18), mais elle reste valable avec 9 parents titulaires.

Participation : 42.82 % (42.6 % l'année dernière)

Les parents sont élus jusqu'aux prochaines élections en octobre 2009

Rappel de la compétence du conseil d'école :

-vote le règlement intérieur

-organisation de la semaine scolaire

-avis sur le fonctionnement, les actions pédagogiques, etc.

Le projet d'école a déjà été adopté pour 2007 - 2010.

## QUESTIONS CONCERNANT LA MAIRIE

### Travaux de réfection de la cour

Les délégués de classes ont demandé :

-l'installation d'un "billodrome" : cette demande n'est pas acceptée car les bacs à sable sont interdits (hygiène).

-des tracés (terrain de foot, marelles)

-l'équipe enseignante demande par la même occasion que soient tracées des limites de surveillance.

La mairie a prévu des travaux de rénovation totale de la cour (à cause de bosses, de cloques et de crevasses dans le revêtement), mais comme il s'agit d'un projet à long terme et pour ne pas faire patienter les enfants encore plus longtemps, ces demandes sont acceptées et devraient être réalisées dans l'année. M. Pescher demande qu'on lui fournisse les plans de ces tracés.

### Aménagements intérieurs

Demande d'un "coin cartes" : quelle solution pour afficher ces cartes géographiques qui tombent du mur ? Panneaux de liège ?

Demande d'installation de "baguettes à punaiser" pour affichage dans les couloirs, ceci en vue du projet de réalisation d'une grande fresque historique qui devrait être affichée d'un bout à l'autre des deux couloirs.

Connexion Internet : c'est en cours.

### Autres points

Navette vers le dojo

Le car de la commune est utilisé 3 après-midis par semaine (lundi, jeudi et vendredi).

Réalisation de la plaque "éco-code" de sensibilisation à l'eau ("éco-école")

Suite au projet pédagogique de l'année dernière, une plaque dessinée par les enfants a été réalisée par la mairie. Cette plaque sera apposée à divers endroits d'Azay (bibliothèque, camping, mairie, piscine, crèche, maison des jeunes, etc.) et sera bientôt visible à l'école. Par ailleurs, il est rappelé que la mairie a acheté un bac récupérateur des eaux pluviales qui reste à installer.

— 18h : M. Verdier, Mme Romestant et M. Dubois arrivent —

### Questions des parents

Question 6 : "Y a-t-il une personne référente à la mairie pour élaborer les menus de la cantine et sont-ils vérifiés régulièrement par une diététicienne ?"

La qualité des menus semblent baisser ces derniers temps ; des repas semblent "lourds" et peu équilibrés (reviennent souvent : salade piémontaise, boudin, pâtes...) et il y a un manque de diversité dans les légumes.

-M. Verdier nous rappelle que deux personnes sur trois ont suivi une formation en diététique ; ces formations sont réactualisables auprès du CNPT, mais il faut en faire la demande et les places sont comptées. Il n'y a pas d'obligation à ce que les repas soient visés par un(e) diététicien(ne).

-Mme Lambert souligne que nous avons la chance d'avoir des repas préparés sur place, qu'il n'y a plus de plaintes des délégués des élèves ces derniers temps ; M. Verdier souligne que les légumes sont frais ; Mme Berthelot fait remarquer que la viande est de très bonne qualité ; M. Dubois trouve que les repas sont très bons le plus souvent.

-Un parent signale que ces remarques étaient surtout valables pour les menus d'octobre ; les menus de novembre semblent beaucoup mieux.

-M. Verdier pense que la baisse de qualité en octobre est due aux travaux de réfection des cuisines de la cantine et qu'il a fallu vider des stocks. Toutefois M. Verdier demande à M. Pescher de voir ce qu'il peut être fait au sujet des formations en diététique.

-Mme Lambert rappelle que le projet "éco-école" de cette année a pour thème l'alimentation : un rapprochement de ce projet avec les menus de la cantine pourrait être fait.

□ Question 5 : "Pourrait-on faire tourner les classes sur les 3 services de cantine ?"

-La mise en place de ces trois services est compliquée. Il faut équilibrer les services, garder des groupes par niveau. Par ailleurs, le service des plus petits doit toujours être le dernier pour qu'ils aient le temps de se laver les mains et ne soient pas pressés par le service suivant.

-Les nouveaux soutiens du midi ne facilitent pas cette organisation.

-Il est vrai que les CE1 ne sont pas tous ensemble, mais il est difficile de faire autrement.

□ Question 2 : "Au sujet du stationnement, est-ce indispensable de venir à l'école en quad et de stationner en plein milieu de la rue (en bas) ? La vitesse aux abords de l'école n'est-elle pas limitée ? Comment sensibiliser les autres parents ? Des ralentisseurs ? Ou attendre qu'un enfant se fasse renverser ? Au choix !"

Les parents d'élèves soulignent que le parking du haut est un vrai bazar réellement dangereux. Le parking est plein, les véhicules se garent n'importe où tout autour, la circulation est difficile, les enfants ont du mal à passer entre deux voitures ou bien n'ont pas de visibilité pour traverser car les véhicules les cachent. Il n'y a pas de passage pour piétons au rond-point près de la cité EDF et il faut faire un "barrage humain" pour faire traverser les enfants.

-M. Verdier annonce que le garde champêtre sera plus présent à partir du 1er janvier prochain, mais on ne peut pas mettre un gendarme derrière chaque parent... Il rappelle également qu'en zone 30, le piéton est toujours prioritaire et qu'il n'y a pas lieu de mettre des passages pour piétons.

-Un parent fait remarquer que ces panneaux "Zone 30" sont peu visibles.

-M. Verdier nous dit que des gros "30" seront bientôt peints sur la chaussée.

-Un autre parent pense que ce n'est pas du tout une bonne idée de dire à ses enfants : "tu peux traverser n'importe où ici", alors qu'on leur apprend à toujours traverser sur les passages partout ailleurs...

-M. Verdier glisse que "même si on n'a pas le droit de mettre des passages pour piétons en Zone 30, on en mettra tout de même"

-M. Verdier pense qu'il faudrait mettre en place une réflexion sur le déplacement et les modes de déplacement à Azay, qui serait pilotée par le futur Conseil Municipal des Jeunes<sup>1</sup>.

-Mme Lambert suggère une nouvelle fois que le petit parking près de l'école (qui n'est pas protégé) soit réservé au personnel de l'école pour éviter les manoeuvres dangereuses. Un parent rappelle que le grand parking n'est pas plus sûr pour autant...

-Un parent demande à ce que le gros camion blanc ne stationne plus en permanence sur ce parking car il y tient la place de 3 ou 4 voitures.

-Mme Lambert demande s'il n'est pas possible de sensibiliser les parents via un projet avec les enfants, à l'image du dessin humoristique fait il y a quelques temps avec M. Dubois.

-Autre idée : mobilisation des parents par une distribution de tracts dès le matin devant l'école, vêtus de gilets jaunes.

### **Au sujet de la grève du jeudi 20 novembre**

□ La mairie assurera un accueil à l'école, mais il ne s'agira que d'une garderie (pas d'activités pédagogiques).

Il y avait le choix de la fermeture totale de l'école, mais M. Verdier rappelle que la loi oblige la municipalité à accueillir les enfants et il souhaite faire un "point comparatif" avec ce qu'il se sera passé dans d'autres municipalités où les écoles resteront fermées.

-Un parent fait noter que cette "garderie municipale" est annoncée "trop tardivement", que les parents ont déjà pris leurs dispositions : il n'y aura que très peu d'enfants présentés ce jeudi.

---

<sup>1</sup> Le Conseil Municipal des Jeunes est en cours de constitution, mais la rédaction des statuts n'est pas facile. Il devrait toutefois démarrer en janvier ou février prochain.

-Mme Lambert rappelle que la réglementation ne les oblige à signaler une grève que 48 heures avant ; cela dit, les parents ont été prévenus dès vendredi dernier et, par ailleurs, les informations officielles au sujet de cette grève sont largement diffusées ces derniers temps. Il n'y a donc pas lieu de parler d'un effet de surprise.

-La réglementation stipule qu'au delà de 25% de grévistes, l'école doit en informer la commune 48h avant le jour de grève : la mise en place d'une "garderie municipale" ne peut donc être annoncée aux parents que la veille de la grève.

-Pour finir, M. Verdier rappelle que la commune ne peut pas se substituer à l'éducation nationale.

— 18h35 : M. Verdier et M. Pescher quittent la réunion comme prévu —

## **POINTS SUR LES ACTIVITÉS ET LES INTERVENANTS EXTÉRIEURS**

### **Langues vivantes**

Allemand : pour 7 élèves de CM1, avec une intervenante.

Anglais : pour les CE2, CM1 et CM2, avec Mme Berthelot, Melle Deprédurand et une intervenante ???.

Les élèves de CE1 de la classe double CE1/CE2 bénéficient du cours d'anglais des CE2, mais on leur demande des choses plus simples et uniquement à l'oral.

Musique : 4h30 par semaine à répartir sur toute l'année dans toutes les classes, avec un intervenant : Philippe Secheppet.

Atelier de théâtre et de lecture : avec un intervenant, Mme Carré, qui répartira son temps sur toutes les classes durant l'année.

Hand ball : avec un intervenant, le lundi au gymnase, peut-être pour toutes les classes.

Soirée jeux : elle n'est pas encore prévue cette année et il semble qu'il y ait peu de chances pour qu'elle se mette en place, la rentrée ayant été particulièrement mouvementée cette année. Aussi, même s'il reste toujours un plaisir de jouer ensemble, il est à noter que cette soirée jeux ne rapporte que peu d'argent.

Vente de bulbes : à voir avec l'association des parents d'élèves Descartes et Cie, à qui l'école laisserait l'organisation cette année.

### **Coopérative**

Rappel : sur la base du volontariat, on demande aux parents de donner un peu d'argent à la coopérative de l'école. Elle n'a pas eu lieu l'année dernière car il était déjà demandé aux parents une participation financière à la Classe Découverte.

Cette année, 2290 € ont pu être récoltés (= 10.04 € par enfant ; 8.32 € en 2005 et 5.55 € en 2006).

Cet argent pourra être utilisé pour des sorties au cinéma ou pour des projets d'achat de matériel demandé par les délégués.

## **LE SOUTIEN SCOLAIRE**

### **Mise en place**

Elle n'a pas été simple car il a fallu gérer un changement de programme et un changement de rythme.

Les deux heures en moins du samedi matin manquent beaucoup aux enseignants.

Par "obligation de service", ces deux heures manquantes doivent être justifiées pas le personnel enseignant, d'où la création de ce soutien.

Ces deux heures ne sont pas "juste deux heures de soutien", mais elles nécessitent encore du temps pour leur mise en place.

□ Il avait été demandé un accord de principe aux parents quant à la participation de leur(s) enfant(s) au soutien du midi (11h35 - 12h05) et la plupart des familles ont donné leur accord.

□ Pour les soutiens du mercredi matin, quelques familles n'ont pas été d'accord la plupart du temps à cause des activités du mercredi (foot, danse, musique, judo...)

### **Question des parents**

□ Question 3 : "[...] Y a-t-il beaucoup d'enfants concernés [par le soutien scolaire] ? Comment sont informés les enfants et leurs parents du besoin de soutien ? Y a-t-il un minimum de séances imposées ? Comment définissez-vous le besoin de soutien scolaire et le besoin d'intervention du RASED ?"

- Mme Lambert nous dit qu'un temps de recul est nécessaire pour mettre en place ce soutien et de définir quels enfants en ont besoin ou pas. Nous sommes encore dans une période de tâtonnement. Il y a en ce moment 30 à 40 enfants à qui on a proposé du soutien.

- Mme Lambert rappelle que le soutien existait déjà avant, pendant le temps de classe, tout comme le soutien personnalisé.

- Il n'y a pas de minimum de séances, mais il y a très certainement un maximum car on ne peut pas laisser indéfiniment un enfant au soutien : si le soutien ne fonctionne pas, c'est que le problème et sa solution sont ailleurs.

- Ce nouveau soutien n'est pas foncièrement une mauvaise idée, mais il ne doit pas remplacer totalement le soutien fait en classe ; en effet, on ne peut pas dire à un enfant : "Tu n'as pas compris ? C'est pas grave, on verra ça en soutien..."

- L'annonce faite aux enfants quant à leur participation à un soutien se fait très naturellement et sans stress. Les enfants ne prennent pas cela comme une punition et demandent parfois eux-même à participer à un soutien. Le plus gênant reste que les soutiens sont pris pendant les temps de cantine ou de jeux.

- Mme Lambert rappelle que même si les parents ont donné un accord tacite pour les soutiens du midi, ils sont toujours prévenus ; cela est d'ailleurs nécessaire pour l'inscription à la cantine.

- Les enseignants rappellent que le soutien qu'ils peuvent proposer n'est apprécié qu'en tant qu'enseignants généralistes ; ils ne peuvent pas se substituer aux spécialistes du RASED. Or les dernières annonces laissent présager d'une suppression du RASED.

### **INTERVENTION DE M. TARENTJEW DU RASED**

□ M. Terentjew rappelle le rôle de prévention du RASED et la difficulté de diagnostiquer les problèmes éventuels :

- tout va-t-il bien pour un enfant ?

- besoin de soutien scolaire ?

- du RASED ?

- une difficulté scolaire peut voir son origine dans un problème familial que le soutien scolaire ne peut pas résoudre.

□ Il rappelle également que ce diagnostic se fait en collaboration avec l'équipe enseignante ; il s'agit bien d'une complémentarité. Il faut croiser les regards, avoir du recul, confondre les expertises.

□ La suspicion de la suppression du RASED est bien présente, car dans les 6000 suppressions de postes annoncées, 3000 concernent les enseignants spécialisés. Combien d'autres postes seront supprimés les années suivantes ? Même si une suppression pure et simple du RASED n'est pas officiellement annoncée, c'est son contenu que l'on vide. Ce n'est pas de la réforme, c'est du démantèlement !

□ Parallèlement, on en demande de plus en plus aux enseignants (comme l'accueil des handicapés), mais on leur laisse de moins en moins de temps (suppression du samedi). La semaine est d'autant plus chargée qu'elle est écourtée. Les enseignants sont de plus en plus seuls face à la difficulté.

□ Et l'enfant dans tout ça ? Son emploi du temps est aussi chargé : les journées sont déjà longues + le nouveau soutien + les nouveaux "stages" pendant les vacances...

□ Autre rôle du RASED : il peut temporiser ou enrailler une décision trop hâtive ou inadaptée. Pour exemple, un enseignant non spécialiste peut se tromper en préconisant des séances d'orthophonie qui ne sont pas nécessaires et créer ainsi un faux problème.

□ Par ailleurs, un membre du RASED étant une personne extérieure à l'école, il peut tenir des propos aux parents qu'un membre de l'équipe scolaire ne pourrait pas se permettre.

□ Le conseil d'école (équipe enseignante et les représentants des parents d'élèves) adopte à l'unanimité le texte d'un document (ci-joint) qui sera transmis à l'académie.

□ Le conseil se doit de relayer cette information inquiétante auprès de tous les parents et de les inviter à signer la pétition en ligne ([www.sauvonslesrased.org](http://www.sauvonslesrased.org)).

## **REGLEMENT INTERIEUR**

Le Règlement intérieur de l'école est inchangé et est adopté à l'unanimité.

## **PROJETS PÉDAGOGIQUES**

□ Éco-école : alimentation

Les questionnaires ont été dépouillés et un premier bilan sera bientôt fait

□ Lectures :

-Quinzaine du livre (terminé)

-Prix littéraire (va bientôt commencer)

-Place aux histoires (à la fin de l'année)

□ Cirque : 4 semaines de stage cirque en mars/avril avec spectacle à la fin.

Le cirque sera installé sur le parking et il s'agira d'anticiper les problèmes de stationnement et de circulation :

-présence continue du garde champêtre (voire de la gendarmerie ?)

-communication commune de l'école, de la mairie et de l'association organisatrice Descartes et Cie auprès des parents et des riverains.

□ Question des parents : "Y aura-t-il une participation financière demandée pour le projet cirque ?"

-Il faut voir cela avec l'association Descartes et Cie.

□ École et Cinéma : toutes les classes y participeront, sauf celles de MM. Lunot et Dubois qui ne trouvent pas le programme intéressant ; d'autres activités seront proposées en remplacement.

## **QUESTIONS DIVERSES**

□ Question des parents : "Pourquoi à la maternelle la photo de classe est déjà faite alors qu'au primaire, elle est prévue en fin d'année scolaire ? Je ne vois plus l'utilité de cette photo."

La photo de classe est faite en fin d'année car :

-il y a une meilleure complicité du groupe (notamment pour la photo humoristique)

-on demande déjà beaucoup d'argent aux parents dès le début de l'année

-il fait beau et la photo peut être faite à l'extérieur.

□ Nouveau logiciel "Base élèves 1er degré"

Mme Lambert nous informe que le logiciel "Le directeur" va être remplacé par ce nouveau logiciel début janvier 2009. Il faut savoir qu'il s'agit d'un logiciel en réseau connecté avec la mairie et les services académiques qui pourront y lire les informations concernant les enfants et les familles.

Diverses associations ont demandé à ce que certaines informations (nationalité, langue parlée à la maison...) n'y figurent pas, mais cela reste une affaire à suivre.

□ Diffusion des comptes-rendus des réunions du conseil d'école et du règlement intérieur.

Notre école est labellisée "éco-école" et qu'à ce titre, toutes les diffusions intensives de photocopies sont indésirables. Il est proposé que la diffusion de ces documents se fasse par internet via le site de l'école. Les parents seront prévenus de leur présence par un mot dans les cahiers de liaison. Quelques photocopies resteront toutefois disponibles à l'école. Le règlement intérieur est toujours affiché dans le hall de l'école.

□ La date du prochain conseil d'école est fixée au mardi 03 février 2009.

Tous les points ayant été discutés, il n'y a pas d'autres questions, la séance est levée.

Ce compte rendu est transmis aux membres du conseil d'école ainsi qu'à toutes les familles et à M. l'Inspecteur de la circonscription.

Vu, la directrice

Vus, les secrétaires de séance

Mme Lambert

Mme Pascaud et M. Ferrer